

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022**

L'an deux mil vingt-deux le 16 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

Présents : Denis JOUAULT, Evelyne ROHEE, Jacques CAILLOT, Ronan ENGUEHARD, Thierry CARNET, Adrien LETELLIER, Nathalie JEANNE, Véronique GIESNER, Christiane POURADIER, Philippe POULLARD, Séverine JORET, Guy JEANNE

Excusés : Didier BOUILLET, Pascal DEBROIZE, Christelle LETELLIER

Procuration :

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2022. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé.

Monsieur le Maire informe qu'il rajoute un point à l'ordre du jour.

### **TRAVAUX SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire passe la parole à Mr Ronan ENGUEHARD qui informe au Conseil Municipal qu'il se rend à la réunion de chantier de la salle polyvalente chaque mercredi après-midi et le chantier avance bien malgré le retard du charpentier. Les factures commencent à arriver.

### **TRAVAUX CHAUFFERIE**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le mardi 24 mai pour le commencement des travaux de la chaufferie et une visite de l'atelier a été faite à l'occasion afin de constater quels seront les travaux supplémentaires à faire si nécessaire pour la chaufferie.

### **CHANGEMENT NBI : Mr Stéphane ROI**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que Mr Stéphane ROI bénéficie au titre d'agent maîtrise une NBI (nouvelle bonification indiciaire) et que celle-ci lui a été attribué à la hauteur de 20 points en tant que « maître d'apprentissage ». N'ayant aucun apprenti, le Maire explique au Conseil Municipal qu'il veut attribuer une NBI à la hauteur de 10 points comme tous les agents techniques de la commune.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise l'attribution des 10 points à compter du 1 mai 2022.

### **MODIFICATION DES STATUS DE L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU : définition de l'intérêt communautaire en matière de politique du logement/habitat.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la délibération prise par l'Intercom de la Vire au Noireau : le Conseil Communautaire décide de procéder à la mise à jour des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau afin de définir l'intérêt communautaire en matière de politique du logement/habitat, confirmant ainsi le volonté communautaire d'étendre la compétence à l'intégralité du territoire intercommunal.

Le Conseil Communautaire a ainsi autoriser la rédaction statutaire suivante :

Politique du logement et du cadre de vie sont d'intérêt communautaire :

- Pilotage, gestion et soutien aux opérations concourant à améliorer le cadre de vie et la qualité du parc de logements privés de type Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ainsi que tous dispositifs et actions d'accompagnement qui s'y rapportent.

- Elaboration, modification et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle intercommunale

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal autorise la modification des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, et ainsi définir l'intérêt communautaire en matière de politique du logement/habitat par la rédaction susmentionnée.

#### **SDEC : Devis pour pose d'une nouvelle armoire de commande et d'un foyer « Hameau Riaux »**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'il a sollicité le SDEC Energie pour la pose d'une nouvelle armoire de commande et d'un foyer au lieu-dit « les Riaux » pour une mise en solaire.

Le coût du projet serait de 4 477.40€ TTC et la contribution de la commune s'élèverait à 2 789.61€

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal décide de demander un devis pour un éclairage par panneaux solaire.

#### **SDEC : Devis pour pose de 5 prises de courant pour les motifs festifs du Bourg.**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'il a sollicité le SDEC Energie pour la pose de 5 prises de courant pour les motifs festifs du Bourg.

Le coût du projet serait de 985.30 TTC et la contribution de la commune s'élèverait à 821.08€.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal valide le devis et autorise le maire de le signer

#### **SAS POISSON Patrick TP : Devis**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que lors de la réunion pour la chaufferie, l'entreprise SAS POISSON lui a présenté un devis d'un montant de 4624.80€ pour l'installation du chantier et signalisation afin que les travaux puissent commencer au plus vite.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise le maire à signer le devis.

#### **REVISION DES FRAIS DE SCOLARITE 2022 -2023**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que suite à la baisse des effectifs et au vu des coûts de fonctionnement pour l'école Henri Lampérière, la commission scolaire a refait une étude des dépenses et des recettes liées à l'exercice de cette compétence, il s'avère que le coût s'élèverait d'environ 930€/enfant/an.

Ce calcul se base sur le budget de fonctionnement du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août 2022 (N-1) et sera facturé aux communes sur le nombre d'élèves à la rentrée 2022-2023 (N1).

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal est d'accord sur le montant de cette participation et autorise le maire de faire le nécessaire auprès des communes de résidence.

#### **Questions diverses**

Denis JOUAULT informe au Conseil Municipal que suite à la réunion du conseil d'école du 13 juin, la directrice a demandé des devis auprès de Bocage Bureautique pour la mise d'un commutateur et un relai wifi dans l'école élémentaire ainsi que l'installation de la fibre.

Denis JOUAULT informe que dans le prochain bulletin communal il y aura un rappel sur le ramassage des poubelles.

Denis JOUAULT informe que les toilettes publiques sont à refaire.

Denis JOUAULT informe que Mr Bernard CLOUARD organise un tournoi de foot le 3 juillet sur le terrain de Landelles et Coupigny et précise que la tonte sera faite le mercredi 29 juin pour ne pas déranger les écoles.

**TRAVAUX SALLE POLYVALENTE : Choix entreprises pour les lots 4,6 et 10**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que suite à la réunion du 24 mars dernier il a été sujet des dernières attributions par la commission de travaux. Le Conseil Municipal avait accepté les entreprises proposées mais un oubli de délibération a été faite. Les entreprises prises sont comme suit :

- Lot 4 : CORBET 98 000€ HT
- Lot 6 : ORQUIN 88 500€ HT
- Lot 10 : BLIN LEMONNIER 152 191. 86€ HT

Les entreprises ont été notifiées pour le marché de la salle polyvalente.

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance,  
Nathalie JEANNE



Le Maire,  
Denis JOUAULT

Thierry CARNET

Evelyne ROHEE

Pascal DEBROIZE

Christelle LETELLIER

Adrien LETELLIER

Séverine JORET

Christiane POURADIER

Nathalie JEANNE

Didier BOUILLET

Ronan ENGUEHARD

Jacques CAILLOT

Guy JEANNE

Véronique GIESNER

Philippe POUILLARD.

